



Parc national
de forêts

Échos des forêts

Le magazine du Parc national de forêts

N° 1

Automne 2024



DOSSIER

Les 5 ans du Parc national de forêts

L'INSTANT NATURE

L'extraordinaire
résilience
des marais tufeux



UN ŒIL SUR

Préserver un patrimoine
culturel unique,
les toits en laves



EXPLORATION

Dans le cirque
de la Coquille,
la naissance d'une rivière



La cigogne noire (*Ciconia nigra*), emblème du Parc national de forêts, symbolise la biodiversité préservée de ce havre naturel. Élégante et discrète, elle parcourt les rivières et les forêts du Parc national, représentant l'harmonie entre la faune sauvage et son habitat.

Sommaire

4 Dossier

Rétrospective : 5 ans de projets dans le Parc national de forêts

8 L'instant nature

L'extraordinaire résilience des marais tufeux

10 Rencontres

Sylvie Herrera
Éric Triboulet
Florian Burtin
Nadège Roussel

Pages centrales : posters à détacher

12 Un œil sur

- Préserver un patrimoine culturel unique, les toits de laves
- Sainte-Ruffine, un nouveau refuge pour la faune

14 Exploration

- « La Belle Balade », quand la forêt s'anime
- Dans le cirque de la Coquille, la naissance d'une rivière

16 Curieux de nature

Des jeux pour les plus jeunes

18 Le saviez-vous?

Les arbres « bio »

19 Agenda

AUTOMNE 2024 – Semestriel

Parc national de forêts
20 rue Anatole Gabeur, 52210 ARC-EN-BARROIS
Tél. : 03 25 31 62 35 • contact@forets-parcnational.fr

Directeur de publication : Philippe Puydarrieux
Responsable de la publication : Sébastien Murcia
Comité de rédaction : Philippe Puydarrieux, Sébastien Murcia, Mégane Rubat, Julie Lambrey, Baptiste Quost, Solène de Donato, Margaux Lion, Bénédicte de la Guérvrière, Philippine Girard
Rédaction : Mégane Rubat, Bénédicte de la Guérvrière, Élodie Buzaud

Conception graphique : Transfaire (www.transfaire.com)
Impression : Présence Graphique
Tirage : 16 000 exemplaires
ISSN : en cours • Dépôt légal : novembre 2024
Ne peut être vendu ni jeté sur la voie publique



Pour agir en faveur de la biodiversité et de la protection de l'environnement, ce magazine est imprimé avec du papier recyclé, des encres végétales et est biodégradable.

Édito

Né par décret le 6 novembre 2019, le Parc national de forêts fêtera ses 5 ans cet automne. C'est le plus récent des 11 parcs nationaux français et, surtout, le seul à être dédié à la protection des forêts feuillues de plaine.

Depuis cinq ans, l'établissement public du Parc national de forêts œuvre, aux côtés de nombreux partenaires, à la protection et à la conservation de ses patrimoines naturels, culturels et paysagers. Son action à l'échelle locale est une contribution aux efforts mondiaux pour lutter contre le déclin de la biodiversité, pour le maintien des sols, la protection de la ressource en eau et plus largement pour le développement durable. Cette action renforcera sur le moyen et le long terme le caractère de notre territoire et sa qualité de vie.

Bien entendu, alors que l'action du Parc national est orientée sur le long terme, il est difficile de dresser un bilan à cinq ans. C'est d'autant plus hasardeux que le Parc national a fait ses débuts pendant la crise sanitaire du Covid. Mais il s'est mobilisé pour répondre aux défis du territoire : pas de mise sous cloche et concilier protection de la nature et développement économique du territoire. Des projets sont lancés par exemple pour construire avec les nombreux partenaires locaux une filière truffe. L'appel à projets du Parc national permet d'aider à la création d'une offre d'hébergement et de restauration. La publication du *Guide du Routard* avec les éditions Hachette contribue à la promotion touristique du territoire. Et en même temps, la création de la Réserve intégrale dont les limites sont matérialisées par les lettres « RI » constitue un laboratoire scientifique pour étudier la libre évolution d'un écosystème forestier.

Cent dix communes de Côte-d'Or et de Haute-Marne ont fait le choix de rejoindre notre projet de territoire et d'agir en faveur de la biodiversité. En adhérant à la Charte du Parc national, ces communes – et donc leurs habitants – peuvent notamment être accompagnées sur des dispositifs d'éducation à l'environnement (par exemple les Aires terrestres éducatives), sur des opportunités économiques (par exemple la marque *Esprit parc national*, appels à projets), sur des projets liés à la connaissance et à la protection de la biodiversité (par exemple l'Atlas de la biodiversité communale), etc.

Toutefois, si de très nombreuses actions sont déjà engagées, elles sont parfois invisibles. Avec ce journal *Échos des forêts*, nous avons souhaité donner davantage de visibilité à certaines actions du Parc national. Ce magazine a pour vocation principale d'être diffusé à l'ensemble des habitantes et habitants de notre territoire d'exception.

Dans ce premier numéro, le « Dossier » revient sur quelques projets conduits par l'équipe du Parc national de forêts qui ont ponctué ces cinq dernières années. La rubrique « L'instant nature » vous fera découvrir un patrimoine naturel emblématique du Parc national : les tuffières, milieux naturels étonnants, fragiles et précieux. Au fil des pages, témoignages, projets, idées de randonnées, actualités et activités pour les petits amoureux de la nature vous seront dévoilés. Les pages centrales vous proposent de grandes illustrations inédites détachables.

Curieux, rusé, prudent mais adaptable, le renard qui est à la une de ce premier numéro est un hôte de nos forêts qui incarne bien l'énergie portée par les agents du Parc national, au bénéfice de ce territoire remarquable : un territoire d'exception, un territoire d'expérimentation, un territoire de projet, un territoire de mobilisation.

Nous espérons que vous aurez plaisir à lire ce magazine et nous vous donnons rendez-vous au printemps 2025 pour le second numéro des *Échos des forêts*. D'ici là, n'hésitez pas à pousser la porte d'un bureau du Parc national de forêts où un agent se fera un plaisir de répondre à vos éventuelles questions.

Bonne lecture !

Nicolas Schmit

Philippe Puydarrieux

Rétrospective

5 ans de projets dans le Parc national de forêts

En 2024, nous célébrons les 5 ans du Parc national de forêts, qui a été créé par décret le 6 novembre 2019. Cinq ans que le Parc national de forêts, le seul parc national dédié à la protection des forêts feuillues de plaine, porte un projet de territoire dédié à la conservation de ses patrimoines naturels, culturels et paysagers, ainsi qu'à l'accompagnement de la transition écologique et du développement économique durable du territoire.

Du haut de ses 5 ans, le Parc national de forêts, avec ses agents, ses instances et ses partenaires, a déjà conduit de nombreux projets à la hauteur de ses ambitions. Dans ce dossier, nous vous proposons de revenir sur quelques temps forts !

2019 – Création du Parc national de forêts

Le projet d'établir un espace dédié à la protection des forêts feuillues du châillonnais et du plateau de Langres a été initié dès 2009. Après 10 années d'un travail porté par le Groupement d'intérêt public de préfiguration (GIP), symbolisé par la rédaction d'une Charte, la création du Parc national de forêts est officialisée par décret en Conseil d'État le 6 novembre 2019.



© Rozem Krebel

Giey-sur-Aujon

2020 – Installation des instances du Parc national de forêts

Malgré un contexte difficile lié à la pandémie de Covid-19, le Parc national a réussi à rapidement installer les instances permettant son fonctionnement: le Conseil d'administration (CA) et son bureau (54 membres), le Conseil économique, social et culturel (CESC – 51 membres) et le Conseil scientifique (CS – 29 membres). Ces instances impliquent de nombreux acteurs du territoire qui guident les actions et les missions du Parc national.

2020 – Déploiement de la marque *Esprit parc national – forêts*

Gage d'attractivité et d'engagement éco-responsable, la marque collective *Esprit parc national* a été déployée dès octobre 2020 sur le territoire du Parc national. Répondant à une demande des acteurs économiques du territoire, la première vague de labellisation a concerné le tourisme et l'agriculture durables, permettant d'accueillir 24 bénéficiaires. Le déploiement de la marque se poursuit et le territoire compte aujourd'hui plus de 46 entreprises bénéficiaires et 139 produits et services labellisés.



6 décembre 2021, M. Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et M^{me} Bérange Abba, Secrétaire d'État à la biodiversité, fixent une plaque signalant l'entrée en Réserve intégrale.

2021 – Création de la Réserve intégrale forestière d'Arc-Châteauvillain

Objectif majeur de la Charte, la Réserve intégrale d'Arc-Châteauvillain est créée par décret le 10 décembre 2021, et devient ainsi la 4^e Réserve intégrale française et la plus grande de France. Entouré des communes d'Arc-en-Barrois, de Châteauvillain, de Richebourg et de Cour-l'Évêque, cet espace de 3087 hectares, dédié

à la libre expression des processus évolutifs naturels de la forêt, a pour mission d'observer sur le long terme les interactions entre forêt et faune sauvage et les impacts du changement climatique sur le territoire. La réglementation qui s'y applique, plus exigeante, est établie pour limiter l'action de l'homme sur les écosystèmes. Ici, et seulement ici, pénétrer dans la forêt n'est pas autorisé. Des chemins blancs balisés ouverts au public permettent toutefois les balades pédestres.



La marque *Esprit parc national – forêts* en 2024 :

46

entreprises bénéficiaires

139

produits et services labellisés

2021 – Lancement du dispositif d'accueil et d'animation du Parc national



Le programme d'animation déployé par le Parc national de forêts propose des événements de promotion du territoire et de sensibilisation à sa protection. Il s'adresse autant aux habitants qu'aux visiteurs. En 2021, le Parc national accueille ses premiers animateurs nature, ainsi que son premier festival « Nuits des Forêts ». Les animations Nature sont un véritable outil de sensibilisation, d'appropriation et d'interprétation du territoire. L'action de médiation pratiquée offre aux participants les clés pour comprendre leur environnement, s'en émerveiller et agir pour le préserver. Le programme d'animation s'est largement enrichi depuis. Il est disponible sur le site internet du Parc national.



Retrouvez l'ensemble des événements du Parc national de forêts
www.forets-parcnational.fr/agenda



2022 – Une zone de quiétude du cerf dans la Réserve intégrale d'Arc-Châteauvillain

Le terme « zone de quiétude » définit un territoire préservé de toute présence humaine pendant une période déterminée, destiné à respecter la reproduction et la conservation des espèces. Ainsi, pour préserver la quiétude des cerfs pendant la période de brame, la circulation des personnes et des chevaux au sein de la Réserve intégrale est interdite du 1^{er} septembre au 15 octobre de jour et de nuit. Cette mesure, couplée à l'organisation de visites commentées sur d'autres sites, offre à de nombreux visiteurs la possibilité d'apprécier ce spectacle grandiose. Deux ans plus tard, on dénombre 3 zones de quiétudes sur le territoire puisque s'ajoutent à celle de la Réserve intégrale les zones de quiétude de Vanvey – Villiers-le-Duc et Praslay.

2022 – Déploiement des Aires terrestres éducatives

L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) des enfants des écoles du territoire est l'une des priorités du Parc national de forêts. Ils sont sensibilisés à la richesse de leur patrimoine pour devenir des acteurs de la protection et de la valorisation des patrimoines naturels et paysagers qui les entourent. Pour cela, le Parc national a déployé le dispositif d'Aires terrestres éducatives (ATE). Ce programme, initié par l'OFB, engage les élèves dans une démarche participative et écocitoyenne à travers l'exploration et la gestion d'un espace naturel ou semi-naturel. Actuellement, le Parc national compte 10 Aires terrestres éducatives, dont par exemple Auberive et Châtillon-sur-Seine.



2023 – Lancement des premiers Atlas de la biodiversité communale

Pilotés par le Parc national de forêts, avec l'appui de partenaires, les deux premiers Atlas de la biodiversité communale (ABC) sont réalisés sur deux années dans les communes de Vals-des-Tilles et de Colmier-le-Haut (Haute-Marne). Ces ABC fourniront aux élus une connaissance synthétique des enjeux de biodiversité à l'échelle communale pour mieux piloter leurs actions au quotidien et éclairer leurs décisions. Ils permettront également aux habitants de mieux connaître le vivant pour mieux l'aimer et le protéger.



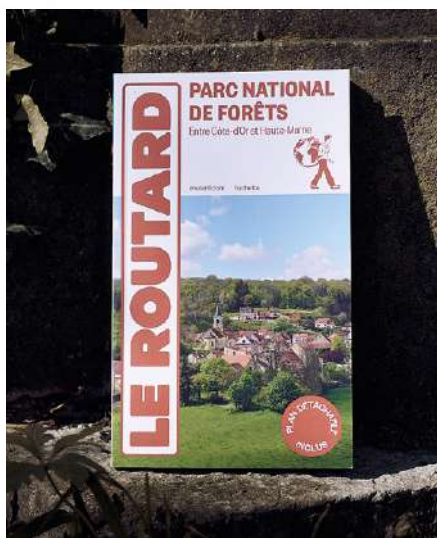
2023 – Inauguration des portes de Cœur

Conformément à la Charte, quatre « portes de Cœur » du Parc national de forêts ont été érigées. Ce sont des lieux de nature destinés à l'accueil du public, qui marquent l'entrée dans le Cœur du Parc national et mettent en valeur les patrimoines emblématiques. Les quatre portes sont désormais équipées d'abris, finalisés en 2023. Elles sont situées dans les forêts domaniales d'Arc-Châteauvillain et d'Auberive, dans la forêt communale de Châtillon, et à l'entrée du marais de Chalmessin dans la commune de Vals-des-Tilles. Ces quatre sites vont progressivement être équipés de sentiers de découverte et d'interprétation des patrimoines.



2024 – Le Parc national fait parler de lui

En avril 2024 est lancé un *Guide du Routard* dédié au Parc national de forêts. Il contient une liste de bonnes adresses et d'informations pratiques, faisant de lui un guide précieux pour toute escapade sur le territoire. En mai 2024, le Parc national était également en une du magazine *Terre Sauvage*, contenant un dossier de 30 pages sur la cigogne noire, la Réserve intégrale et des sentiers de randonnée. Ce travail important vise à développer le rayonnement et l'attractivité de notre territoire.



2024 – Le GAEC de Saint-Loup remporte le prix national des pratiques agro-écologiques



En septembre 2023, Yannick et Gérald Lardenois ont remporté la deuxième édition du palmarès local du concours des pratiques agroécologiques, plus poétiquement appelé concours « des prairies fleuries ». Cette récompense locale les a amenés à participer au concours national et à remporter le 1^{er} prix en 2024 ! Ces récompenses viennent démontrer qu'il est possible pour des exploitations agricoles de faire évoluer leurs pratiques dans une logique de transition écologique. ■

L'extraordinaire résilience des marais tufeux

Apparus il y a près de 10 000 ans, les marais tufeux du plateau de Langres s'avèrent particulièrement résilients face aux changements globaux. Une étude est en cours pour en faire un diagnostic complet.

Au sein du Parc national de forêts se nichent des merveilles millénaires : les marais tufeux. Une centaine d'entre eux sont répertoriés en Cœur de Parc national, recouvrant 452 hectares, soit près de 645 terrains de football ! Parmi eux, certains sont célèbres, comme le marais du Cônois, le marais des Brosses ainsi que la tufière d'Amorey, le marais de Chalmessin ou la tufière de Rolampont avec son escalier monumental. À lui seul, ce dernier permet de visualiser comment se forment ces marais typiques du plateau de Langres et du Châtillonnais : lorsque l'eau de pluie s'infiltre dans le sol, elle traverse une couche calcaire puis rencontre des couches de marnes imperméables. Bloquée, l'eau affleure alors en sources et résurgences, ce qui donne lieu à une réaction chimique : le calcaire contenu dans l'eau précipite sous

l'action des mousses pour former un dépôt solide. La roche grossière et poreuse qui en résulte est appelée « tuf ». C'est ce phénomène, débuté il y a près de 10 000 ans, qui façonne les marais et les splendides cascades de tuf que l'on peut admirer aujourd'hui.

« Une certaine résistance aux changements globaux »

« Les marais tufeux présenteraient une certaine résistance aux changements globaux », indique Julie Lambrey, responsable de la cellule biodiversité pour le Parc national de forêts. Bien qu'ils aient connu des changements climatiques importants depuis les dernières glaciations et été l'objet de divers usages par le passé, puisque certains ont été pâturés, d'autres exploités comme carrière, drainés ou même plantés, « les marais tufeux sont des milieux remarquablement résilients et stables dans le temps, tant que l'eau y circule normalement et que l'accumulation de tuf autour des racines provoque la sénescence des arbres qui voudraient s'implanter », précise la spécialiste.



Tufière de Rolampont

© Benjamin Pawlka



Tufière d'Amorey

Cette résilience des marais tufeux intéresse beaucoup le Parc national de forêts. Ses experts voient dans ces écosystèmes semi-primitifs des sentinelles face aux changements globaux. Ils figurent parmi les cibles patrimoniales inscrites à la Charte du Parc national et bénéficient à ce titre d'une protection spécifique.

Un atlas des marais tufeux prévu pour fin 2025

Parmi la centaine de marais répertoriés dans le Cœur de Parc national, une cinquantaine fait partie du réseau Natura 2000 et fait l'objet d'actions de conservation. Selon Julie Lambrey, il en existerait au moins autant, moins bien

connus, dans l'aire d'adhésion du Parc national et non répertoriés dans le premier atlas des marais tufeux du territoire qui date des années 1990. C'est la raison pour laquelle les équipes du Parc national de forêts se sont lancées dans une actualisation des connaissances de ces milieux emblématiques du territoire.

Une étude bénéficiant d'un cofinancement de l'agence de l'eau Seine-Normandie a été lancée en 2024. Elle s'articule en trois phases : constitution d'une base de données, élaboration d'un plan méthodologique et, enfin, réalisation de l'atlas et publication des propositions d'actions. L'enjeu : suivre de près l'évolution de l'état de conservation des marais tufeux à travers l'identification d'espèces bio-indicatrices et mettre en place



Marais des Brosses

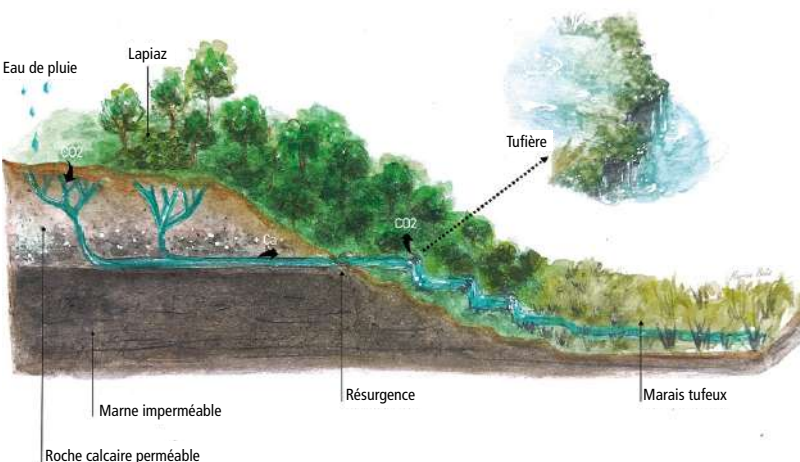


Marais du Côneis

des actions pour la préservation durable des milieux. La première phase de l'étude devrait s'achever en 2025.

« Les marais tufeux, en tant que zones humides à la source de nombreux ruisseaux, jouent un rôle fonctionnel majeur pour la gestion de la ressource en eau et la préservation d'une biodiversité qui leur est propre », explique Julie Lambrey. À l'avenir, d'après la spécialiste, ils pourraient même « constituer un refuge pour des espèces de milieux humides et aquatiques qui se retrouveraient en difficulté ailleurs du fait des changements globaux ». ■

Formation de tuf calcaire



Marais tufeux à Touradons



Sylvie Herrera avec son mari Pascal

Sylvie Herrera

Co-fondatrice des chambres d'hôtes Maison Mard'Or

Nature, calme et partage. Tel pourrait être le credo de Sylvie Herrera. Cette ancienne praticienne de réflexologie et animatrice de spectacles écologiques pour enfants tient, depuis 2022, avec son mari Pascal, la maison

d'hôtes Mard'Or, vaste corps de ferme chic situé sur la commune de Mardor adhérente au Parc national. Pour elle, « la création du Parc national a été une bénédiction ». « C'était quelque chose qui manquait pour promouvoir notre région », explique-t-elle. Déjà membre des Gîtes de France et détentrice du label La Haute-Marne respire, Sylvie a obtenu la marque *Esprit parc national*, portée par l'Office français de la biodiversité, début 2024. « C'est une bonne référence, estime-t-elle, un gage d'engagement pour l'environnement, de qualité et de professionnalisme dans l'accueil. » Devenir bénéficiaire de la marque a permis

« La création du Parc national a été une bénédiction. »

à Sylvie de s'engager activement dans une démarche écologique. « C'était une volonté forte de notre part, confie-t-elle. La marque nous a donné un cadre pour la déployer. » Le Parc national de forêts a été un soutien, grâce à l'implication d'Anaïs Sibille, chargée de mission tourisme durable au Parc national de forêts. Aujourd'hui, la maison Mard'Or est dotée de panneaux solaires, récupère l'eau de pluie pour sa piscine, ne propose que des contenants en verre, s'éclaire aux ampoules LED, choisit des produits affectant le moins possible l'environnement, pratique le tri sélectif et essaime ses valeurs auprès de ses visiteurs charmés par le panorama imprenable qu'offre la maison sur la vallée de la Suisse. ■

Éric Triboulet

Maire de Colmier-le-Haut

Amoureux de la nature, Éric Triboulet en a d'abord fait son métier. Il est devenu agent de l'Office national des forêts (ONF) dans l'Oise avant d'être affecté en Côte-d'Or. C'est dans ces vastes forêts qu'il a trouvé son territoire de cœur. 23 000 hectares dont il a la charge en tant que responsable d'unité territoriale de l'ONF depuis 2013 et pour lesquels il a souhaité s'engager aussi sur le plan politique. En 2020, il a été élu maire de Colmier-le-Haut, commune adhérente du Parc national. Cette localité rurale de Haute-Marne qui compte 64 habitants est devenue en 2022 l'une des premières du Parc national à se lancer dans la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC). « Quand j'ai appris que le Parc national de forêts pouvait nous aider, j'ai foncé !

« Quand j'ai appris que le Parc national de forêts pouvait nous aider, j'ai foncé ! »



Nous en avons parlé en conseil municipal et avons obtenu l'unanimité », se souvient l'édile. Grâce à un financement partagé entre l'OFB (80 %), le Parc national (13 %) et la commune (7 %), la démarche a pris forme avec la mise en place d'un comité d'experts. « Un inventaire des milieux et

des espèces a été réalisé avec l'aide des habitants, ce qui a abouti à l'élaboration d'une cartographie des enjeux de biodiversité, un outil essentiel pour préserver la nature », estime Éric Triboulet. L'Atlas, achevé fin 2024, a notamment révélé la présence de la rainette verte, espèce protégée, dans les mares de Colmier-le-Haut. « Le nouveau plan local d'urbanisme en tiendra compte », promet l' élu. Conscient des enjeux systémiques, il espère bientôt « une synergie entre les différentes communes du Parc national grâce à un Atlas qui couvrirait tout le territoire ». ■



Florian Burtin

Garde-moniteur du Parc national de forêts
(secteur de Grancey-le-Château-Neuveville)

Chaussures de randonnées aux pieds, sac sur le dos, jumelles en main, Florian Burtin sillonne le Parc national au quotidien. À 24 ans, ce jeune diplômé

d'un master professionnel spécialisé dans l'environnement vient de rejoindre l'équipe des sept gardes-moniteurs du Parc national de forêts. « *C'est une institution qui m'a toujours fait rêver, confie-t-il. J'ai toujours eu envie de travailler pour un parc national car c'est un acteur majeur de la protection de l'environnement en France.* » Pour Florian, la conservation de la nature est primordiale. À condition de faire cohabiter

l'humain et la nature. « *C'est bien qu'il y ait une partie des zones en protection forte, dit-il, en référence à la partie du Parc national classée en Cœur et en Réserve intégrale, et une volonté que tout le monde trouve sa place dans cet écosystème en co-construction, avec la protection de la nature au centre, que l'on soit touriste, habitant, chasseur...* » Pour lui, le garde-moniteur est le pivot au cœur de cet écosystème. Il participe aux inventaires naturalistes, réalise des repérages de terrain en appui aux scientifiques, communique, anime des sorties grand public, intervient dans des projets scolaires, entretient les sentiers, panneaux et autres éléments du Parc national et assure le respect de sa Charte. Mais en premier lieu, il est le correspondant local du Parc national au plus près des maires, des conseillers municipaux et des habitants. « *Ce qui me motive, c'est le travail au jour le jour au cœur de ces immenses forêts dont chaque morceau ne ressemble à aucun autre* », termine cet amoureux de la nature, qui n'a pas hésité à quitter l'Ain pour venir travailler au sein du Parc national de forêts. ■

*« Cette institution
m'a toujours fait rêver. »*

Nadège Roussel

Enseignante en classe de CM1-CM2 et directrice
de l'école Louis Cailletet à Châtillon-sur-Seine

« *Pour moi, le plus important, c'est de former les citoyens de demain.* » Depuis 20 ans, Nadège Roussel enseigne en CM1-CM2 et dirige l'école primaire Louis Cailletet de Châtillon-sur-Seine, commune adhérente du Parc national. Depuis un an, elle fait classe dehors! Sur une parcelle communale devenue, avec l'aide du Parc national, une Aire terrestre éducative (ATE). « *C'est un verger mis à disposition des élèves* », explique l'enseignante. Pour elle, l'ATE a changé beaucoup de choses. D'abord, « *cela donne du sens aux apprentissages* », estime-t-elle. Quoi de plus logique que de travailler sur les espacements lorsque l'on doit planter des bulbes? De soigner son expression écrite pour rédiger une pancarte sur l'hôtel

à insectes de la classe? De mémoriser le nom des arbres devenus des compagnons du quotidien? Ensuite, « *c'est un projet qui a influencé les comportements* », constate la directrice. « *Après avoir nettoyé le terrain des déchets, des enfants se sont portés volontaires pour ramasser ceux de la cour!* » Enfin, c'est un exercice de citoyenneté. « *Ce sont les enfants qui décident*, souligne l'enseignante. *Ils se sont organisés en conseil d'élèves pour débattre des choix concernant ce terrain et les activités qu'ils voulaient y mener.* » Pour ces conseils, la classe s'est dotée de délégués, une nouveauté. La démarche a été étendue à toute l'école et dépasse désormais le cadre de l'ATE. « *Je pense qu'à l'avenir, je les inviterai aux conseils d'école pour qu'ils prennent part aux décisions aux côtés des adultes!* » ■



« Former les citoyens de demain. »

Préserver un patrimoine culturel unique, les toits en laves

Pas de volcan en Côte-d'Or ni en Haute-Marne, même si le mot « lave » pourrait prêter à confusion ! « Lave » est un synonyme du terme « lauze » utilisé dans d'autres régions françaises (en Corrèze ou dans le Massif central par exemple). Il provient de la déformation du verbe « lever » qui désigne la technique d'extraction de ces fines dalles de pierre utilisées pour couvrir les toitures. Dans le Parc national de forêts, les laves sont calcaires, issues des ressources locales du sous-sol, comme



Lavoir à Chatoillenot
(Le Val-d'Esnois, 52)



Église Saint-Vorles
de Châtillon-sur-
Seine (21)

P.-M. Barbe-Richaud © Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine, 2022



Tour d'enceinte du village de Salives (21)

P.-M. Barbe-Richaud © Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine, 2022

mais également d'anciennes fortifications. La période couverte est très large, du Moyen Âge au début du xx^e siècle.

Délaissées au profit de la tuile, les toitures en laves sont souvent dans un état de dégradation préoccupant. Aussi, en plus de l'inventaire réalisé, l'établissement peut apporter une aide financière pour faciliter leur restauration. Chaque année, un appel à projets du Parc national de forêts permet à des communes adhérentes ou à des particuliers de solliciter une subvention pouvant aller jusqu'à 10 000 € pour la restauration de leur patrimoine : les toitures en laves sont pleinement éligibles ! ■



Grange à Mouilleron (52)

P. Thomas © Région Grand Est, Inventaire du patrimoine, 2022

le calcaire du plateau de Langres. Parce que les toits en laves sont un savoir-faire caractéristique du territoire, le Parc national a mené en 2022 un état des lieux complet de ce patrimoine, aidé par les services régionaux de Bourgogne-Franche-Comté et du Grand Est chargés de l'Inventaire général du patrimoine culturel. Au total, 160 édifices ont été recensés, avec des fonctions très variées. On rencontre des bâtiments religieux, des maisons de village et des fermes, des lavoirs, des pigeonniers et des moulins,

Vous êtes propriétaire d'un bâtiment couvert en laves dans l'une des communes adhérentes du Parc national de forêts. Vous avez un projet de restauration ou des questions ? Contactez-nous : contact@forets-parcnational.fr

Sainte-Ruffine, un nouveau refuge pour la faune

Un témoin de l'histoire locale qui devient refuge pour la biodiversité et lieu d'accueil du public, voilà l'ambition souhaitée par le Parc national de forêts en réhabilitant la maison de garde-barrière de Sainte-Ruffine, sur la commune de Vivey (Haute-Marne).

Une maison de garde-barrière en pleine forêt? En effet, entre 1883 et 1967, le lieu a connu le passage des trains de la ligne reliant Langres à Poinson-Beneuvre. À Vivey, la maison de garde-barrière tombait en ruine. Son proprié-

taire, le Syndicat intercommunal de gestion forestière de la région d'Auberive (SIGFRA), en lien avec le Parc national de forêts, a eu une double idée : en faire un site favorable aux chauves-souris et un espace d'accueil et de pédagogie pour le public.

Sur les 36 espèces de chauves-souris présentes en France métropolitaine, 23 sont abritées par le Parc national de forêts. La maison de Sainte-Ruffine était déjà fréquentée par le petit rhinolophe et le site a paru également favorable à la venue de la barbastelle d'Europe et du murin de Bechstein. L'ensemble du projet de rénovation du bâtiment est ainsi



pensé pour favoriser l'installation de la faune. Des nichoirs extérieurs et des chicanes permettent aux chauves-souris de circuler sous les combles. Un espace au grenier est également destiné à accueillir les chouettes. Par ailleurs, les amphibiens, reptiles et autres petits mammifères pourront trouver refuge dans la cave.

Le rez-de-chaussée, de son côté, est en cours d'aménagement pour créer un espace muséographique dédié aux chiroptères. Il sera ouvert à la demande pour accueillir les groupes de visiteurs, à deux pas d'un nouveau GR de Pays qui passera à proximité. Une nouvelle et belle vocation donc pour la maison du garde-barrière! ■



Bénéficiaire du plan de relance
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ce projet a pu être développé dans le cadre du plan France Relance

« La Belle Balade », quand la forêt s'anime

Deux silhouettes de bois gravées surgissent dans la forêt. Installées sur leur tapis de mousse, elles semblent être en plein dialogue, mais c'est une forme particulière de dialogue puisque l'une est animale et l'autre humaine. Cette œuvre *Qui vive*, de l'artiste plasticienne Pauline de Chalendar, est l'une des dernières à avoir rejoint le parcours d'art à ciel ouvert « La Belle Balade », situé sur la commune de Châteauvillain.



Pola 2.0 par Emmanuelle Messier et Fanny Bouchet



La salamandre tachetée par Richard Brouard

Sur ce parcours, chaque artiste interroge nos liens au vivant et a imaginé une installation qui résonne pleinement avec le site. Ici, créativité et poésie s'ancrent dans le lieu et dans la richesse du vivant. Les inspirations et les matériaux sont multiples mais toujours dans le respect de l'environnement. Le daim de *L'Esprit de la forêt* (Véronique Mateudi) est tressé, des pavés de miroir composent l'installation *Pola 2.0* (Emmanuelle Messier et Fanny Bouchet), *Flying lentille* (Roland Cros) est faite de bois et de métal...

Ce parcours d'art à ciel ouvert, qui permet une promenade à pied de plus de trois kilomètres, est né en pleine crise sanitaire d'un partenariat entre les associations Simone (« camp d'entraînement artistique ») et Art in Nature de Châteauvillain, la commune et le Parc national de forêts. L'ensemble



Wind par Pedro Marzorati



Qui vive par Pauline de Chalendar

prend place en forêt domaniale sur des terrains gérés par l'Office national des forêts (ONF). Le parcours inauguré en août 2021 a été réalisé avec le soutien financier du programme LEADER, du Pays de Chaumont, de la région Grand Est, de la DRAC Grand Est, du Conseil départemental de Haute-Marne, du Parc national de forêt et de Simone. La mobilisation de nombreux bénévoles des associations a été précieuse pour permettre la création et l'aménagement de ce cheminement en milieu forestier et encourager ainsi un dialogue unique entre patrimoine naturel et patrimoine culturel.



Depuis Châteauvillain (Haute-Marne), suivre la route des Bonshommes jusqu'au parking du Val-Mormant

3,7 km

2 heures

Plus d'infos sur www.labellebalade.org ou rando.forets-parcnational.fr

Dans le cirque de la Coquille, la naissance d'une rivière

La Coquille ? C'est le joli nom d'un ruisseau aux eaux transparentes qui prend sa source dans le cirque du même nom. La rivière file d'abord vers le sud jusqu'au village d'Étalante (Côte-d'Or) puis change d'idée et bifurque direction nord-ouest jusqu'à Aignay-le-Duc. Elle rejoint ensuite le Revinson qui, 500 mètres plus loin, disparaît déjà dans la Seine. Sur son court trajet, la Coquille aura tout de même eu le temps de faire fonctionner forges et moulins, parfois encore visibles !

C'est d'une résurgence souterraine que surgissent les eaux de la Coquille. Au-dessus s'ouvre un cirque de 70 mètres de hauteur. Les pentes sont raides et ont été sculptées par l'érosion pendant l'époque quaternaire. Le fond du cirque, de son côté, repose sur une épaisse couche de marnes au sein de laquelle des fossiles à coquille témoignent de l'histoire géologique marine du site, il y a plus de 60 millions d'années...

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (CEN Bourgogne), gestionnaire des lieux, a souhaité proposer un circuit de découverte qui permet à la fois d'accueillir les promeneurs et de respecter la fragilité du site. Car les pelouses des éboulis calcaires abritent une flore... alpine. La linaira des Alpes, la gentiane jaune ou encore la carline acaule sont visibles et sont très rares en Bourgogne.

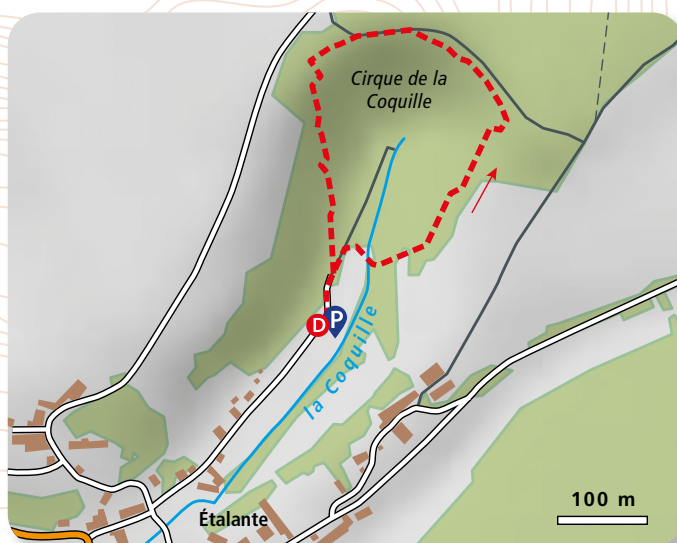


© Rozenn Kiehel

Enfin, outre le plaisir de découvrir le ruisseau, les pentes d'éboulis et les boisements alentour, le visiteur, après avoir gravi une pente un peu raide, sera récompensé par un magnifique panorama sur le Châtillonnais !

LA FÉE GREG

Dans les traditions populaires, les fées peuvent être bonnes ou... mauvaises : celle des eaux tumultueuses de la source de la Coquille était mangeuse d'enfants. Quand elle promit une trêve aux villageois en échange du fils du châtelain, c'est finalement la fille du jardinier qui lui fut livrée, après quelques péripéties... Mais de la robe de l'enfant, des gouttes d'eau bénite tombèrent dans la source. L'effet fut immédiat, les eaux s'apaisèrent et la fée Greg cessa ses ravages. Quelques années plus tard, le fils du châtelain et la fille du jardinier se marièrent et se rendirent à la Coquille pour y jeter des morceaux du gâteau de leur mariage. Ce geste d'offrande est toujours ancré dans la tradition des mariages célébrés à Étalante.



Depuis Étalante, suivre la signalisation « cirque de la Coquille » pour atteindre l'aire de stationnement et le départ du sentier

Circuit de découverte de 1 km mais possibilité de l'intégrer à une boucle plus longue

1 heure

Plus d'infos sur rando.forets-parcnational.fr



À toi de jouer...

Lettres en désordre

Remets les lettres dans le bon ordre.



RFEC



UABLIRAE



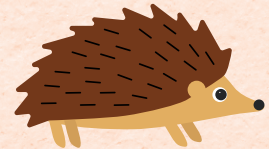
ALERMADASN



XIHBUO



GOGNCIE RINOE



HNÉSOIRS



Le savais-tu?

Le Parc national de forêts compte plus de 70 espèces de mammifères, 216 espèces d'oiseaux, 38 espèces de poissons, 17 espèces de reptiles et d'amphibiens et des milliers d'espèces d'insectes.

Mot caché

Raye les lettres répétées trois fois ou plus.

Avec les lettres restantes, essaye de trouver le nom de cette fleur que l'on peut admirer dans le Parc national de forêts.

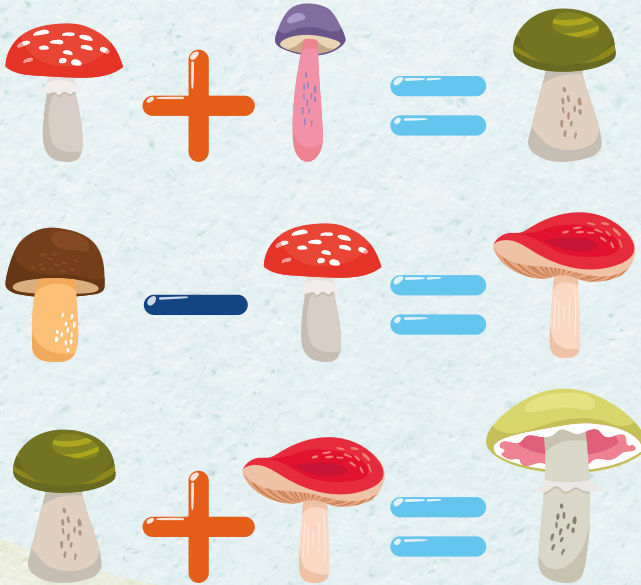


© Envato

C	Z	F	X	G	W	H	I
R	H	J	Z	J	C	V	Q
W	S	G	X	R	Q	É	Z
F	A	I	D	J	W	N	G
H	B	F	E	C	I	U	X
X	O	I	R	W	G	S	F
Z	T	C	F	J	R	Q	H
H	W	Q	Z	G	I	C	X

Additions codées

Sauras-tu retrouver les chiffres manquants en résolvant ces additions ?



Le savais-tu ?

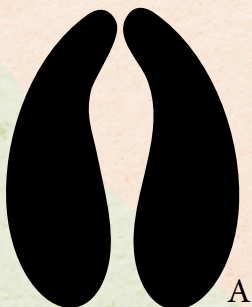
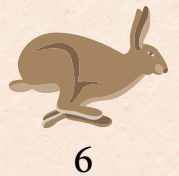
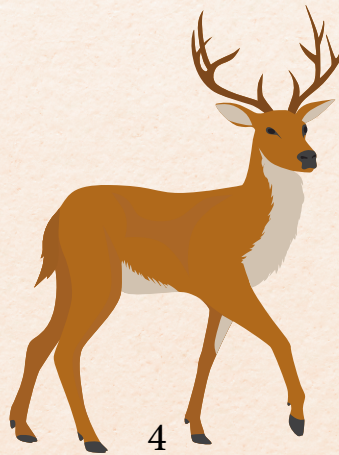
Le Parc national de forêts est également riche en champignons. On y trouve de nombreuses espèces de champignons. Cette diversité est due à la variété des habitats présents dans le Parc national, tels que les forêts feuillues, les zones humides et les prairies, qui offrent des conditions propices au développement de nombreuses espèces.



Tu trouveras les solutions des jeux en bas de la page 19.

Sur les traces des animaux

Relie chaque animal à son empreinte.



Avez-vous déjà vu un **arbre marqué d'un triangle bleu, pointe en bas** ?

Disséminés dans nos forêts, ces arbres ne seront jamais abattus. Il s'agit d'arbres à haute valeur écologique, que le forestier appelle dans son jargon des arbres « bio ». Attention ! Cela ne signifie pas qu'ils sont issus de l'agriculture biologique !



Gros et très gros arbres, porteurs d'éléments singuliers comme des décollements d'écorce, un gros lierre, des trous de pics ou encore arbres d'essences peu communes en forêt (pommiers et poiriers sauvages par exemple) offrent le gîte et le couvert à de nombreuses espèces.

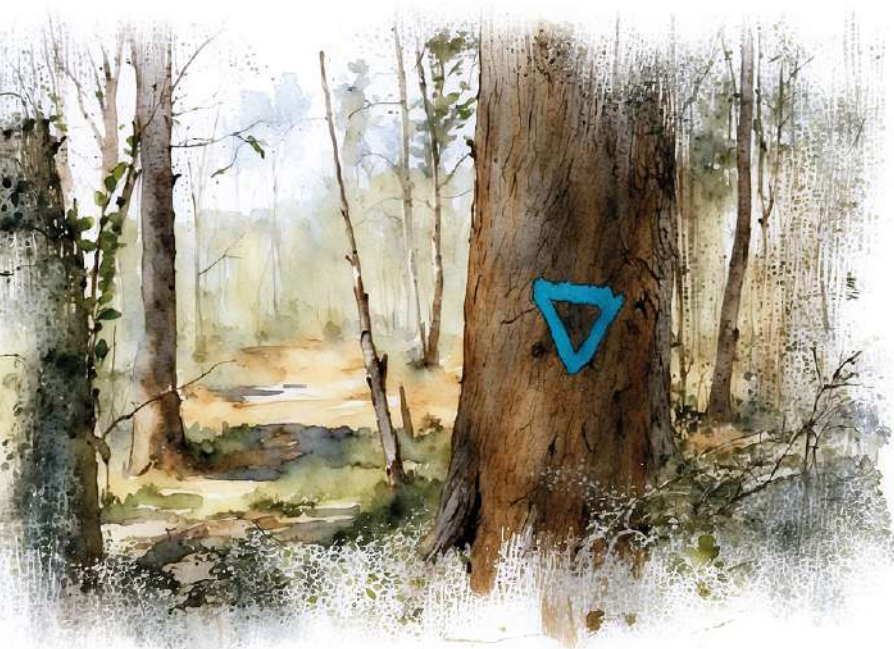
Ainsi, les décollements d'écorce peuvent servir de gîtes à chauve-souris ; le lierre propose une floraison tardive et une fructification dès la fin de l'hiver, permettant aux pollinisateurs et aux oiseaux de se nourrir en période creuse ; les fruitiers forestiers, en plus de donner des fruits pour la faune forestière, ravissent l'œil du promeneur de passage en apportant une diversité de feuillage dans le paysage.

Et quand l'arbre meurt, il continue à accueillir la vie : 25 % de la biodiversité forestière se trouve dans le bois mort ou dépérissant ! Les arbres « bio » ont alors comme compagnons insectes et champignons dits « saproxyliques », c'est-à-dire qui réalisent tout ou partie de leur cycle de vie dans le bois en décomposition. Une mort qui n'en est pas vraiment une...



En Cœur de Parc national de forêts, les techniciens de l'Office national des forêts identifient 8 arbres « bio » par hectare en forêt domaniale, arbres qui ne seront jamais coupés et qu'ils désignent en même temps que les arbres à prélever. C'est 3 de plus que la moyenne nationale.

Un bel exemple de travail commun entre l'Office national des forêts et le Parc national de forêts pour la mise en œuvre de la Charte du Parc national !





Samedi 9 novembre 2024

Célébrons les **5 ans du Parc national de forêts**!

Lors de cette journée exceptionnelle, le Parc national vous ouvre ses portes et vous propose notamment :

- des sorties naturalistes ;
- des portes ouvertes à Arc-en-Barrois (siège) et à Leuglay (Maison du Parc national – Maison de la Forêt) ;
- des moments créatifs et conviviaux ;
- une exposition photo sur la cigogne noire ;
- un concert-lecture « À vol d'oiseau » avec Allain Bougrain-Dubourg au théâtre Gaston Bernard à Châtillon-sur-Seine...

Retrouvez tous les informations dans la rubrique Actualités de notre site internet www.forets-parcnational.fr



Pour la biodiversité, réservez votre habitat!



Vous habitez dans une commune adhérente à la Charte du Parc national? Vous êtes soucieux de la biodiversité de votre environnement? Avec l'aide du Lions Club de Châtillon-sur-Seine et l'atelier Sittelle de Langres, le Parc national vous propose gratuitement un nichoir à oiseau ou un gîte à chauve-souris, à venir récupérer auprès de votre commune. Le but: proposer des logis à nos amis ailés tout en les observant! Un seul nichoir ou gîte est disponible par foyer. Merci de le réserver avant le 30 novembre 2024 en utilisant le formulaire en ligne (www.forets-parcnational.fr) ou de vous rapprocher de votre mairie à qui nous avons adressé un formulaire à imprimer.



21 au 24 novembre 2024

Festival international de la photographie animalière de Montier-en-Der

Retrouvez le Parc national de forêts sur son stand dans le site du chapiteau et parmi les expositions! Assistez à une conférence sur les espèces à enjeux du Parc national et à une table ronde « rétrospective » animée par le photographe Rémy Marion.



La parole est à vous...

En 2025, les habitants du territoire du Parc national recevront par courrier un questionnaire qui leur permettra de partager leur avis et leurs remarques sur le Parc national de forêts.

Votre participation est essentielle pour nous aider à mieux comprendre vos attentes et à améliorer nos actions.

Merci d'avance pour votre participation!



Inscrivez-vous à notre lettre d'information et recevez par email l'essentiel de l'actualité du Parc national!



Retrouvez l'ensemble des évènements et animations du Parc national de forêts.



Solutions des jeux

- Page 16, « **Lettres en désordre** » : CERF, BLAIREAU, SALAMANDRE, HIBOUX, CIGOGNE NOIRE, HÉRISSON
Page 16, « **Mot caché** » : SABOT DE VÉNUS
Page 17, « **Additions codées** » : 4, 5, 9
Page 17, « **Sur les traces des animaux** » : 1-F, 2-D, 3-E, 4-A, 5-B, 6-C

MONTIER

FESTIVAL PHOTO
FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA PHOTO
ANIMALIÈRE ET DE NATURE

21 > 24
NOVEMBRE
2024

« Retrouvez-nous
sur notre stand
dans le site
du chapiteau »



+ 27^e +
édition

WWW.PHOTO-MONTIER.ORG

HAUTE-MARNE - GRAND EST

Photo: all images credit - Concept Images/Agence: all images credit - 01 05 97 00 88 35